

Propriété intellectuelle : concepts et utilisation

Les fondamentaux du droit d'auteur, du droit des marques et des signes distinctifs, du droit des brevets, du droit à l'image

Objectifs de la formation :

Acquérir les grands principes du droit de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, droit des marques, droit des brevets), ainsi que des droits connexes (droit sur les signes distinctifs, droit à l'image).

Objectifs pédagogiques :

Identifier et appliquer les outils de protection et de valorisation des créations ou des innovations, ainsi que les mécanismes d'autorisation (contrats) et de défense des droits (action en contrefaçon, action en concurrence déloyale).

Prérequis :

Aucun prérequis

Durée et horaires :

1 journée soit 7h soit de 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

Suivi et évaluation : Méthode active et participative
Énoncés théoriques - Le stagiaire est évalué en début et en fin de formation.

Public :

Professionnels Libéraux et leurs salariés

Contenu de la formation :

Matin (9h00-12h30)

I. LE DROIT D'AUTEUR

- A. La protection par le droit d'auteur
- B. Les bénéficiaires de la protection
- C. Les droits conférés
- D. Les exceptions au droit d'auteur
- E. Les aspects contractuels (autorisation)
- F. Les sanctions des atteintes au droit d'auteur

Après-midi (13h30-17h00)

II. LE DROIT DES MARQUES

- A. L'objet de la protection
- B. Les conditions d'octroi de la protection
- C. Les prérogatives conférées
- D. L'exploitation des droits
- E. La défense des droits

III. LE DROIT DES BREVETS

- A. L'objet de la protection

- B. Les conditions d'octroi de la protection
- C. Les prérogatives conférées

IV. LE DROIT SUR LES SIGNES DISTINCTIFS

- A. Le nom commercial
- B. La dénomination sociale
- C. L'enseigne
- D. Le nom de domaine

V. LE DROIT À L'IMAGE DES PERSONNES

- A. Le contexte
- B. Le régime juridique

Modalités d'évaluation :

Mises en situations

Intervenant :

Alexandre BORIES, Docteur en droit, Avocat, Spécialiste en droit de la propriété intellectuelle et en droit du numérique

Modalités et délais d'accès :

La pré-inscription se réalise sur notre site web.

L'inscription est validée à réception des pièces complémentaires demandées.

Un e-mail est envoyé afin de confirmer la formation accompagnée du livret d'accueil apprenant, les CGV et le règlement intérieur (disponibles en téléchargement sur notre site web)

Tarifs

L'ORIFF-PL s'occupe de la demande de prise en charge auprès du FIF-PL. Vous devez seulement suivre la procédure d'inscription.

2 jours par année civile, pris en charge par le FIF-PL, si le code APE de votre activité relève de ce fonds de formation.

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions d'accès à notre formation auprès du référent handicap, Madame Kristel Malléjac.

Contact

Pôle Formation de l'ORIFF-PL
285, rue Alfred Nobel
34000
MONTPELLIER
04.67.69.75.14
formation@oriffplr.com

